# Vivre à Néron

Bulletin d'informations municipales

www.mairie-neron.fr

2017

# Le mot du Maire

## Mesdames, Messieurs, Chers Néronnais

Au nom du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous souhaiter le meilleur pour l'année qui commence. Je pense à vous et à vos familles, qui partagez le destin de notre village.

En 2017, nous poursuivrons les travaux liés à la sécurité routière comme je vous l'indiquais dans le dernier Flash. Les travaux de mise en accessibilité des locaux de l'école seront réalisés en juillet, et la rénovation de l'ensemble des armoires électriques durant l'année.

L'opération « zéro pesticide » est maintenant en place conformément à la loi Labbé. Notre engagement dès octobre 2015, nous a permis de bénéficier des conseils et du suivi de la FREDOM dans le cadre d'un plan de désherbage, et d'acquérir du matériel – désherbeur thermique, balayeuse, auxicut – tout ceci grâce aux subventions de 80% de l'agence de l'eau Seine Normandie et du Conseil Régional.

Malgré la morosité ambiante, les associations de notre village font preuve de beaucoup de vitalité. Elles sont un bel exemple d'engagement, de désintéressement, de temps consacré au profit du plus grand nombre, qu'elles en soient remerciées.

Les agriculteurs, les artisans, les auto-entrepreneurs, le bar restaurant « Chez Maria » les commerces ambulants : le pizzaïolo, les boulangers, participent à faire de Néron un lieu de vie apprécié de tous.

La qualité et la vitalité de notre école : 85 enfants, 6 enseignantes, deux ATSEM attirent de nombreuses familles pour venir s'installer au village.

Beaucoup est fait, beaucoup reste à faire mais l'équipe municipale, appuyée par l'équipe salariée, est motivée pour améliorer jour après jour la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Conformément aux exigences de la loi NOTRe, une nouvelle communauté de communes est née le 1er janvier dernier : « La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France », issue de la fusion de 5 EPCI de moins de 15 000 habitants. Le siège social est basé à Epernon, et la Présidente est Françoise Ramond, Maire d'Épernon.

Vos élus n'avaient rien demandé, la CC4V forte de 12 communes pour 12 000 habitants fonctionnait correctement. Dans la proximité elle rendait les services attendus par la population. L'accueil périscolaire et de loisirs « Les Petits Malins » en est une preuve. Comme pour les rythmes scolaires et l'école le mercredi matin, cette fusion des 5 EPCI, nous a été imposée par la loi issue des votes de nos parlementaires. C'est très difficile pour des élus de terrain de comprendre quelquefois cette manière de gouverner en imposant par le haut. Il serait grand temps de redonner la parole aux citoyens !

Nous veillerons à ce que cette nouvelle grande communauté de communes soit un outil au service des communes et de leurs habitants. Nous participerons activement aux débats, favoriserons les échanges constructifs, pour le maintien et le développement des services de proximité, essentiels pour l'avenir des populations qui ont choisi de vivre en milieu rural.

Geneviève Le Nevé, Maire

**MAIRIE**

**Tél : 02 37 82 51 82 – Fax : 02 37 82 79 11**
**E-mail : mairie.neron28@wanadoo.fr - www.mairie-neron.fr - : commune de neron**
**Heures d'ouverture au public : Mardi et Vendredi de 15h30 à 20h**
**Maire et Adjoints sur Rendez-Vous**

# L'école

**L'école des Sources** poursuit ses objectifs d'ouverture au travers de diverses activités parfaitement intégrées au programme scolaire.

**En 2016, ont été menés les projets suivants :**

**CRJS (Centre Régional Jeunesse et Sports)** de Chartres a eu lieu du 6 au 10 juin 2016, il concerne 16 enfants. Il a été financé pour moitié par l'APE et la Municipalité. Une très bonne semaine riche en activités sportives et culturelles. Le cycle roller a été très bénéfique pour la pratique de l'activité à la patinoire.

**École et cinéma :** pour la première séance, les GS-CP ont vu le 18 novembre « Ernest et Célestine » et les CM le 20 novembre « L'étrange Noël de M. Jack ». Deux autres séances sont communes aux deux classes : le 9 mars « Jeux d'images » et le 11 mai « Le cerf-volant du bout du monde ». Merci à l'APE qui a financé le budget de location du car.

**Animation bibliothèque pour toutes les classes** avec les bénévoles les mercredis sur le thème : « les quatre saisons » de Vivaldi, à partir de lectures, de musique et de tablettes pour les CM.

**Sortie de fin d'année :** elle a eu lieu au château de Maintenon les 19 mai (PS-MS-GS-CP) et 28 juin (CE-CM).

**Spectacle de M. Pichot :** il aura lieu à l'école le 24 février, sur le thème des 5 sens pour les PS-MS-GS-CP et sur le thème des Arts pour les CE-CM.

**Animation bibliothèque :**
En juin, les CE et les CM se sont rendus à la salle des fêtes de Coulombs, où ils ont assisté à un concert, « Les Quatre Saisons » de Vivaldi interprété par l'ensemble 2Si2La. Merci aux bénévoles pour leurs interventions tout au long de l'année.

**Concours du Lion's Club :** les CE et les CM y ont participé. Ils ont dû inventer une affiche sur le thème : « Faim dans le monde, gaspillage » : Nourrir ma planète.

**Triathlon des maths :** il s'est déroulé du CP au CM2 avec trois catégories d'épreuves (Géométrie, Numération et Calculs, Logique). Une autre façon de faire travailler les notions. Une activité très positive, à reconduire.

**Visite du collège :** les CM1-CM2 se sont rendus le mardi 29 mars au collège de Nogent-le-Roi où ils ont assisté à deux cours (Histoire et Sciences et Vie de la Terre).

**Visite du Carrefour Market de Pierres (CE-CM) :** très bon accueil et ce qui a été proposé était vraiment adapté et très intéressant. Les élèves et les enseignants en sont revenus ravis. À renouveler si possible. Les élèves ont eu, un autre jour, un atelier avec une diététicienne. Nous remercions Mme Flakser et ses partenaires du Lion's Club qui nous ont offert tout ceci gracieusement.

**Tournage d'un court métrage (CM) :** expérience très enrichissante.

**Correspondance avec une classe écossaise (GS-CP)** : très profitable, enfants très investis. Tous les élèves du CP au CM2 y ont participé.

# Conseil et Commissions

## CONSEIL MUNICIPAL

*conseil municipal*

**Conseil Municipal du 14 décembre 2016**

**De gauche à droite :**
Jacqueline LARCHER, Matthieu CHALLE *(Conseiller Délégué)*, Noël BOURDILLAT *(1er Adjoint)*, Françoise LECOMTE (Conseillère Déléguée), Cathy BOURDEAU *(Membre du Bureau)*, Geneviève LE NEVÉ *(Maire)*, Jacques AUGER *(2ème Adjoint)*, Caroline CANAC, Jacky COGNEAU, Romain LHOPITEAU, Céline MANIEZ, Martine TROUINARD.

**Absents de la photo :**
Damien RÉVEIL, Muriel PRODHOMME et Jean-Luc WEINICH.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

- Organisation d'un nettoyage de printemps,
- Sensibilisation sur les incivilités canines,
- Récolte de bouchons plastiques en faveur de l'association « Les Clayes Handisport », points de collecte : l'école et la mairie,
- Présence d'un boulanger les mercredis et samedis matin,
- Sorties à vélo ouvertes à tous,
- Visite du Sénat avec Mme DESEYNE, sénateur d'Eure-et-Loir,
- Collecte de jouets pour les Restos du Cœur,
- Rencontre avec des artistes et passionnés Néronnais.

Une nouvelle élection a eu lieu le 16 décembre 2016.
Voici la composition du nouveau Conseil Municipal des Jeunes :

- Margot JOUVET *(CM2)*
- Gaétan BIBARD *(CE2)*,
- Corentin GRODZKI *(CE2)*,
- Arnaud BONNARDEL *(CM2)*,
- Clément COQUE *(5ème)*,
- Inès MARINE *(6ème)*.

***cmj.neron@gmail.com***

## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

*Dominique WAHL et Arnaud COURTEILLE*

*Morgane LAINÉ et Brigitte COGNEAU*

*Laurence LECOMTE et Katlène BARBAN*

*Jocelyne BODELOT et Sylvie CLEMOT*

*CMJ rencontre avec les artistes Néronnais*

**DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX**

**Le conseil municipal se réunit en moyenne deux fois par trimestre**

# Biblio Animations

## BIBLIOTHEQUE « L'ÉVASION »

**Horaires d'ouverture**

Mercredi de 15h00 à 17h00
Vendredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 11h00 à 12h00
Fermeture pendant les vacances scolaires.

La cotisation annuelle est de 5 euros pour les adultes et elle est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Les bénévoles reçoivent régulièrement les enfants de l'Accueil de Loisirs accompagnés d'une animatrice ou d'un animateur.
**Ateliers Bibliothèque :** les bénévoles accueillent une classe chaque mercredi matin.

**L'équipe de bénévoles :**
Marie-Thérèse Legras, Responsable,
Anne Gautier, Liliane Leviel, Odile Nourry
et Sylvette Vassalière. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints cette année et nous leur souhaitons la bienvenue : Annick Challe, Alexandra Chancel et Kenny Kipré.

**Coordonnées :**
bibliotheque.neron28@orange.fr
Tél : 09 69 80 48 14
L'Évasion - Bibliothèque de Néron

## QUE S'EST- IL PASSÉ EN 2016 ?

**TEXTES ET RÊVES**
**MILLE LECTURES D'HIVER**
**JEUX DE SOCIETE**
Nous souhaiterions plus de participation de l'ensemble des Néronnais à nos manifestations.
**LES 4 SAISONS DE VIVALDI :** le 17 Juin, spectacle à la salle des fêtes de Coulombs préparé par les enfants des classes de CE et CM lors des ateliers bibliothèque. Une réussite, un enchantement pour les yeux et les oreilles,
**St LEGER :** le 1er octobre, l'exposition des œuvres des enfants de l'école et du centre de loisirs a attiré une centaine de personnes.
**ATELIERS :** depuis octobre, ils ont repris chaque mercredi matin avec pour thème «le carnaval des animaux» de Camille Saint Saens. Les réalisations des enfants seront exposés à la bibliothèque le jour de la kermesse.

# Finances 2016

## POUR 100 € D'UN BUDGET TOTAL DE 696 400 € DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

### D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

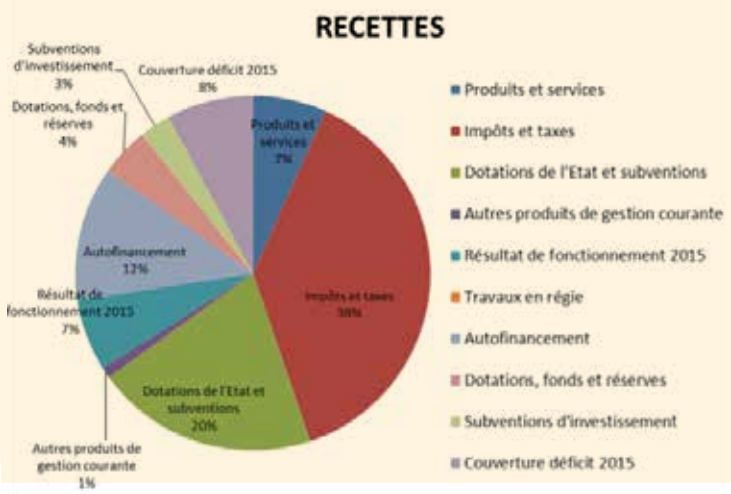


### OÙ VA L'ARGENT ?

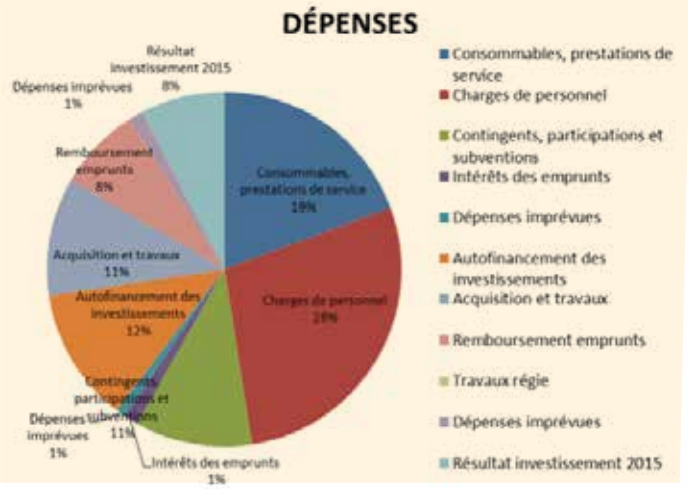


Le budget de fonctionnement prévu pour l'année 2016 a été maintenu malgré une nouvelle baisse des dotations de 7 000€ et une non augmentation des taux d'imposition sur les ménages. En investissement, à noter que les travaux programmés ont été réalisés, mais réduits de moitié par rapport à 2015.

Les contraintes budgétaires nous amènent à être prudents pour nos investissements et à faire de stricts choix. La sécurité routière étant notre priorité, les travaux d'entrée du hameau de Feucherolles seront réalisés courant de cette année. La mise aux normes accessibilité de l'école sera également réalisée.

## BUDGET 2016

*696 K€ affectés au fonctionnement et à l'investissement*

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 | | | RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Prévu | | | Prévu | |
| Consommables, prestations de service | 135 100 € | 19,40% | Produits et services | 46 860 € | 6,73% |
| Charges de personnel | 195 696 € | 28,10% | Impôts et taxes | 264 825 € | 38,03% |
| Contingents, participations et subventions | 74 417 € | 10,69% | Dotations de l'Etat et subventions | 141 219 € | 20,28% |
| Intérêts des emprunts | 9 300 € | 1,34% | Autres produits de gestion courante | 7 100 € | 1,02% |
| Dépenses imprévues | 6 060 € | 0,87% | Résultat de fonctionnement 2015 | 45 569 € | 6,54% |
| Autofinancement des investissements | 85 000 € | 12,21% | Travaux en régie | 0 € | 0,00% |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | 505 573 € | 72,60% | TOTAL FONCTIONNEMENT | 505 573 € | 72,60% |
| | | | | | |
| **DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016** | | | **RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016** | | |
| | Prévu | | | Prévu | |
| Acquisition et travaux | 74 570 € | 10,71% | Autofinancement | 85 000 € | 12,21% |
| Remboursement emprunts | 53 335 € | 7,66% | Dotations, fonds et réserves | 31 000 € | 4,45% |
| Travaux régie | 0 € | 0,00% | Subventions d'investissement | 19 818 € | 2,85% |
| Dépenses imprévues | 9 228 € | 1,33% | Couverture déficit 2015 | 55 013 € | 7,90% |
| Résultat investissement 2015 | 53 698 € | 7,71% | | | |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 190 831 € | 27,40% | TOTAL INVESTISSEMENT | 190 831 € | 27,40% |
| | | | | | |
| Total budget 2016 | 696 404 € | 100% | | 696 404 € | 100% |

BUDGET 2016

# Travaux et urbanisme

## TRAVAUX

### École

La cours de l'école a été refaite à neuf, incluant de nouveaux marquages au sol qui font la joie des enfants lors des récréations.
Le poste de laverie de la cantine avec une table d'entrée en inox et un lave-vaisselle équipé d'un adoucisseur a été créé.
La faïence et les peintures ont été effectuées par nos agents communaux pendant les vacances scolaires et nous les remercions d'avoir aménagé leurs congés afin de ne pas perturber les scolaires.

### Voiries

L'écoulement des eaux pluviales de la rue de Bouglainval a été résolu en créant des avaloirs vers le ruisseau.
Également, à l'angle des rues des Marais et de Pierres, des grilles ont été posées afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie stagnante.

## URBANISME

**Durant l'année 2016,**

- **16** certificats d'urbanisme ont été délivrés (26 en 2015)
- **11** déclarations préalables de travaux ont été demandées (15 en 2015)
- **3** permis de construire (5 en 2015)
- **0** permis de démolir (1 en 2015)

La commune de Néron avait jusqu'à la fin de l'année 2016 pour démarrer un **PLU** (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme) ou un **PLUI** (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **I**ntercommunal), sous peine de voir son **POS** (**P**lan d'**O**ccupation des **S**ols) rendu caduc.
La commune de Néron, ainsi que les 11 autres communes de la CC4V, ont opté pour un **PLUI**.
L'étude se déroulera sur trois années, et sera pilotée par la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France. Le cabinet Cittànova est le maître d'œuvre de ce projet.
A noter toutefois que, quelles que soient les décisions prises dans le cadre du **PLUI**, le dernier mot appartiendra toujours au maire de la commune en matière de permis de construire.

## APPEL AU CIVISME :

### DIVAGATION ET DÉJECTIONS CANINES

Il a été constaté que les trottoirs, les rues et les différents espaces de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village, est aggravée par la présence de chiens errants.
Au-delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, nuisance sonore, errance, etc …). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Néron conserve son cadre de vie agréable et convivial.
Le Code de la Santé Publique punit d'une amende toute personne qui n'aura pas mis obstacle à un comportement particulièrement bruyant des animaux placés sous sa responsabilité.
La divagation des chiens est interdite que ce soit sur la voie publique ou dans les champs.
En cas de problème avec un chien, le maire peut exiger que le propriétaire réalise une évaluation comportementale de l'animal.

Nous partageons le même espace de vie. Préservons-le !

# Etat civil C.C.A.S.

## ETAT CIVIL 2016

### Mariages

*Félicitations aux jeunes mariés*

| | |
|---|---|
| HUARD Martine et OGHIA René, | le 17 septembre |
| MAURY Aline et JAVAULT Mathias, | le 17 septembre |
| BEAUQUIER Diana et CRAMBAC Eloi, | le 26 novembre |

### Naissances

*Bienvenue aux nouveaux bébés*

| | |
|---|---|
| FONTAINE Ambre, | le 20 février |
| ROBAK Maëlys, | le 24 février |
| BERTOLOTTI JEANTY Morgane, | le 1er avril |
| BATARD BRIGNOLI Hugo, | le 18 avril |
| HENRY Annabella, | le 17 mai |
| PÉLISSE Léo, | le 16 juillet |
| COQUE Maxime, | le 3 septembre |

### Décès

*Nos condoléances aux familles*

| | |
|---|---|
| VIGNERON Suzanne, | le 23 février |
| MARIE Thérèse, | le 2 mai |
| PERRON Gilles, | le 12 octobre |
| LOEZ Jean-François, | le 14 novembre |

## Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S est administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune.
Il est à l'écoute des personnes en difficulté.

**Permanences sociales :**

**Assistante sociale :** Sur rendez-vous à la Maison des Services publics de Nogent-le-Roi le mercredi matin ou le 2eme et 4eme jeudi du mois

**Tél : 02 37 65 82 30**

Le C.C.A.S. de Néron, c'est aussi un colis de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus, qui habitent dans la commune toute l'année.

C'est aussi pour l'année en cours un cadeau offert aux nouveau-nés et un accueil aux nouveaux arrivants (merci de vous faire connaître en mairie dès votre arrivée).

**Les membres du CCAS :**
Cathy BOURDEAU, Jacqueline LARCHER, Françoise LECOMTE, Martine TROUINARD,
**Les membres extérieurs du CCAS :**
Jean BERNARD, Marie-Laure JOUVET, Hélène LATRUBESSE

*Remise de colis par le CCAS*

*Cérémonie des nouveaux arrivants et bébés par le CCAS*

# Comité des fêtes

**Créée le 22 juin 2002, l'association du Comité des Fêtes a pour vocation d'organiser la fête du 14 juillet et celle de la Saint Léger, patron de Néron.**

Comme chaque année le comité des fêtes a participé à l'organisation des manifestations Néronnaises et la buvette « Le Barbotte » a été à chaque fois sortie pour l'occasion.

## Fête de la musique

Tout d'abord il y a eu la fête de la musique avec les groupes « Le Bon, la Brute, et la Raison », « Le jazz Band » de René Oghia, le groupe « Carlingue », le « Cabaret orchestra » et sa Chorale.

## Fête des 13 et 14 juillet

Le 13 Juillet avec ses animations traditionnelles tel que le repas républicain, le feu d'artifice et le bal populaire animé par «E.DJ animation» ont été une réussite et ont su regrouper les néronnais bien décidés à faire la fête.
Nos artificiers ont dû, cette année, de par les règlementations de sécurité qui nous sont imposées, déplacer la zone de tir, mais ils se sont adaptés à ces nouvelles contraintes et le feu d'artifice n'en a été que plus réussi.

Cette année s'est déroulée la descente de caisses à savon dans la rue d'Ormoy devant de nombreux spectateurs. Huit voitures ont participé à cet événement, certaines ont été fabriquées pour l'occasion, d'autres étaient présents déjà à l'événement quelques années plus tôt. Ont également participé les caisses et luges de l'équipe de Villiers-Saint-Frédéric dans les Yvelines. Le soleil était de la partie et l'ambiance également.
Cette année nous espérons de nouvelles équipes pour affronter cette fameuse descente lors d'une nouvelle rencontre qui se déroulera le 14 juillet 2017.

*Nous proposons une réunion d'information pour donner quelques conseils et plans pour la fabrication. Cette date sera communiquée rapidement.*
Un concours de pétanque a également réuni nombre de participants ; les équipes ont combattu jusqu'au bout sous un soleil de plomb.

## Fête de la Saint Léger

La fête de la Saint léger, avec les festivités du samedi (mécénat) : tenue de la buvette et organisation d'un concert avec les « Dragons de Noailles » et le «Jazz Band de Lèves, puis le dimanche animation du vide grenier avec « La Banda Tout Vent ».

Le Comité des Fêtes remercie tous ceux et celles qui donnent de leur temps, pour que toutes les manifestations soient une réussite. Il continue néanmoins à recruter des bénévoles ; si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec sa Présidente, Jacqueline Larcher.
Bonne humeur et convivialité garanties !

# Culture

## Temps forts de l'année 2016

### Week-end de lancement du mécénat pour la restauration de l'Église

Le 1er octobre 2016 a été une Fête de la Saint Leger toute particulière car marquée par le lancement du mécénat pour la restauration de l'église de Néron. Une convention a été signée entre la Mairie de Néron et la Fondation du Patrimoine, en vue de collecter des fonds privés et publics pour la restauration de l'église. Une première tranche de travaux concernant la nef est prévue en 2019/2020 sous condition d'obtention des subventions publiques.

Cette journée du 1er octobre a été festive et toutes les associations du village ont participé. L'association « Néron Vie et Patrimoine » très impliquée, proposa des visites libres de l'église tout au long de ce week-end. L'association a également tenu un stand de brocante le jour du vide grenier. La bibliothèque a présenté une exposition d'objets crées par les enfants à l'école et au périscolaire : blasons, lettrine, pyrogravure…Une course-marche en chœur a été proposée dans l'après-midi, juste avant la signature de la convention, en présence de la Fondation du Patrimoine, du Curé de la paroisse de Nogent-le-Roi, de Mme Deseyne sénatrice, M. Jean-Noël Marie Conseiller Départemental, M. Jean-Paul Mallet Président de la CC4V et des Maires d'Épernon, de Prunay-le-Gillon et de Villiers-le-Morhier. Un salon d'art s'est tenu dans la salle polyvalente, il a permis à de nombreux artistes de Néron de présenter leurs œuvres. La buvette « Le Barbotte », tenue par le Comité des Fêtes a été ouverte durant ce week-end festif. Toutes les associations ont reversé tout ou partie de leurs bénéfices à la restauration de l'église.

La journée a également été rythmée musicalement, grâce à la présence du groupe moyenâgeux « Voces Organicae » qui s'est produit sur le parvis et à l'intérieur de l'église. L'église a hébergé pour l'occasion l'exposition « Figures » d'Armél Néouze. Un pot de l'amitié a été proposé à tous les néronnais et visiteurs à 17h en mairie. En soirée, les groupes de musique « Les Dragons de Noailles » et « Le Jazz Band de Lèves » nous ont enchantés. La recette de leurs spectacles a été entièrement reversée au profit de la restauration de l'église.

Cette première journée a permis de récolter pas moins de 3 200 euros. Les efforts doivent se poursuivent pour que ce bel édifice puisse retrouver une deuxième jeunesse et que les néronnais puissent être fiers de léguer aux futures générations ce beau patrimoine. Nous remercions tous les néronnais pour leur participation active et leur implication dans ce projet. Les bons de souscriptions à la Fondation du Patrimoine sont disponibles en mairie.

Un groupe de travail s'est mis en place afin de rechercher les moyens de collecter des fonds par le biais de convention-partage. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de nos démarches pour la restauration de l'église.

# Pêle-Mêle

23 janvier - CMJ - Rencontre avec Jean-Michel, passionné de Meccano

29 janvier - Voeux du Conseil Municipal

31 janvier - APE - Loto

4 février - Pot de départ de Marie-Cécile Cann - aide ATSEM

mars - Cabaret - Chorale

10 mars - Réunion participation citoyenne

13 mars - NDL - Loto

20 mars - APE - Carnaval

3 avril - CMJ et NVP - Nettoyage de printemps et de l'église

5 avril - Signature de la convention «participation citoyenne»

30 avril - CMJ - Rencontre avec les peintres néronnais

8 mai - Commémoration Armistice 1945 à Feucherolles

# de l'année 2016

*20 mai - Fête des voisins*

*19 juin - NVP - Marche découverte du patrimoine*

*25 juin - Spectacle de l'école*

*25 juin - APE - Kermesse*

*25 juin - APE - Kermesse*

*25 juin - Fête de la musique*

*25 juin - Fête de la musique - Cabaret - Chorale*

# Pêle-Mêle

13 juillet - Feu d'artifice

14 juillet - Caisses à savon

14 juillet - Concours de pétanque

24 septembre - CCAS -
Accueil nouveaux arrivants et bébés

26 septembre - Conférence «Jardiner Autrement» par Mme Lucette Drenne

1er octobre - Mécénat -
Concert « Voces Organicae »

1er octobre - Mécénat -
Concert «Jazz Band» de Lèves

1er octobre - Mécénat - Exposition de peintures

1er octobre - Mécénat -
Fondation du Patrimoine -
Signature de la convention

2 octobre - NDL - Vide Grenier

# de l'année 2016

*2 octobre - NDL - Les Dragons de Noailles*

*4 octobre - Rencontre des élus avec nos Conseillers Départementaux*

*11 novembre - Commémoration de l'Armistice de 1918 à Néron*

*4 décembre - NDL - Marché de Noël*

*9 décembre - Ecole et APE - Spectacle de Noël*

*9 décembre - Ecole et APE - Spectacle de Noël*

*17 décembre - Distribution des colis aux anciens*

*décembre - Illuminations de Noël*

# Associ'

## Société de Chasse de Néron

BUT DE L'ASSOCIATION :

Chasse, observation et régulation des espèces

MANIFESTATIONS :

Chasse tous les dimanches et jours fériés, de début octobre à fin février, chasse à l'arc, ball-trap au lieu-dit de la Pierre Blanche, repas de chasse et comptage des petits gibiers de printemps (rendez-vous aux « cassis » au lieudit La Place le 5 mars à 8h30) et ouvert à tous les habitants néronnais, adultes et enfants.

**Président, Didier MAURY**
**Tél. : 06 07 33 01 50**

## NDL
## Néron Détente Loisirs

Bilan de nos manifestations 2016.
13 mars, un loto
2 octobre, un vide-grenier
4 décembre, un marché de noël.
Vous retrouverez des photos de ces merveilleux moments, dans le pêle-mêle.
Les « ateliers créatifs », un samedi par mois, ainsi que les « marches » des mercredis, continuent dans la joie et la bonne humeur.
L'équipe de NDL vous invite à venir nous rejoindre.

**Présidente, Françoise LECOMTE**
**Tél. : 02 37 82 56 50**

## APE
## Association des Parents d'Elèves

But de l'association : récolter des fonds pour aider à financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école des Sources : aide au financement des voyages mais aussi achats de livres, manuels, de matériel de sport ou encore de jeux éducatifs pour les classes.
Les parents sont bénévoles et agissent dans une ambiance joyeuse et sympathique !
Nous accueillons toutes les aides !

**Petit rappel des manifestations organisées pendant l'année scolaire 2016 :**
**Janvier 2016 :** Loto
**Mars 2016 :** Carnaval
**Juin 2016 :** Kermesse de l'école avec sa tombola
**Novembre 2016 :** Bourse aux jouets
**Décembre 2016 :** Spectacle de Noël des enfants.

Le bilan est, grâce à tous les participants, très positif. L'APE a financé les cars de l'année pour le projet école et cinéma. Elle a également aidé les familles pour le financement du séjour des maternelles.

**Une nouvelle équipe compose le bureau de l'APE :**
**Présidente :** Karine Fontaine
**Vice-présidente :** Céline Lassagne
**Trésorière :** Clarisse Bertrand
**Secrétaire :** Virginie Belliardo
**Secrétaire adjointe :** Amélie Borras

Pour l'année à venir, différentes manifestations sont d'ores et déjà prévues dont :
- le loto,
- le carnaval avec maquilleuse et défilé dans les rues de la commune, avec élection du plus beau costume, goûter et boissons offerts à la salle des fêtes, café/thé offerts aux parents. Une boom clôturera la manifestation.
- la bourse aux jouets,
- la kermesse avec sandwichs, maquilleuse, barbe à papa et animation sur la sécurité,
- le spectacle de Noël des enfants avec l'école.

Également des ventes de crêpes, de sablés et autres friandises et toujours les ventes de fleurs et chocolat en livraison à domicile et ouvertes à tout le village.

**Merci à tous pour votre soutien.**
L'équipe de l'APE vous souhaite une bonne année 2017 !

**ape.neron@gmail.com**
**Présidente, Karine FONTAINE**
**Tél : 06 64 75 22 76**

## Cabaret

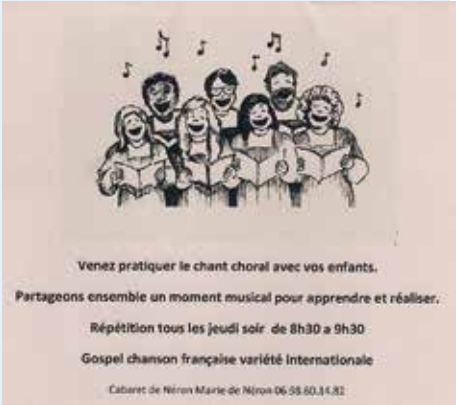


Voici l'activité 2016 de l'Association Cabaret de Néron.
Notre chorale répète à la salle du conseil, tous les jeudis soir de 20h30 à 21h30.
Nous avons travaillé un programme de variété française, gospel accessible à tous, que nous avons mis en pratique, lors de la soirée beaujolais «chez Maria», en

# Assoc'

collaboration avec «la Banda tout vent» et pour laquelle nous avons eu un franc succès.

Cabaret, c'est aussi un orchestre « le cabaret orchestra » qui vous propose de pratiquer une activité musicale tous les mercredis soir à partir de 20h30 dans la salle de répétition de la mairie (3ème étage), équipée de matériel de sonorisation et éventuellement d'instruments. (Il est possible de laisser son matériel et venir travailler seul en réservant par avance auprès du Bureau de l'Association).

Nous avons également recruté 5 groupes pour la fête de la musique + participation de la chorale, et négocié un contrat avec l'orchestre «les Dragons de Noailles» et «la Banda tout vent» pour la fête de la St. Léger et le Mécénat pour la rénovation de l'église.

Notre association prête régulièrement du matériel aux autres associations si le besoin existe. N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer ou nous écouter lors des manifestations que nous organisons…

Plus on est de fous…

**Président, Jean-Jacques LECOMTE**
**Tél : 02 37 82 56 50**

## NVP
## Néron Vie et Patrimoine

2016 a été une année bien remplie pour notre association.

L'association a participé à la journée de nettoyage d'avril, avec un grand ménage dans l'église.

En Juin, nous avons entraîné une trentaine de marcheurs à la découverte du patrimoine et du savoir-faire.

Des ateliers pédagogiques, sous forme de jeux, ont été mis en place avec l'école, pour permettre aux élèves de Néron de découvrir l'église de leur village.

Mais surtout, nos efforts se sont consacrés à l'organisation, avec les autres forces vives du village, de la belle fête de la St Léger qui a vu la signature de la commune avec la Fondation du Patrimoine, ce qui devrait nous permettre de relancer les travaux de restauration de l'église St Léger.

À cette occasion, Armel Néouze présentait dans l'église une magnifique exposition de saints.

Nous avions aussi exposé notre chape classée, ainsi que des graduels. Un trio musical ponctuait les visites de chants médiévaux.

Lors du vide-grenier, un stand NVP vendait les objets déposés par certains Néronnais, au profit de la restauration.

Les veilles d'église ont permis d'accueillir de nombreux visiteurs : chaque 1er dimanche

de mai à septembre, de 14h00 à 17h00.

En ce qui concerne notre travail de communication, un logo a été réalisé par René Oghia, de même qu'un beau livret de présentation de l'église (en vente 10€), et des cartes postales (en vente 1 €)

À notre demande, un point d'eau a été installé sur la place du village, bien utile pour les randonneurs, ou les bouquets de l'église.

Deux statues sont désormais mises à l'honneur, grâce à deux belles stèles fabriquées par Jacky Cogneau.

Les projets ne manquent pas pour 2017 : nouvelle marche découverte, réunion d'information à Chartres pour présenter nos actions, concert de «La Bande à Fernande», concert du Choeur d'Hommes de Françoise Legrand.

Pour toutes ces actions, nous avons besoin de votre soutien et vous encourageons à adhérer à NVP en nous transmettant vos coordonnées afin de nous permettre de vous informer de nos actions (15 € pour l'année 2017)

**Présidente, Françoise LHOPITEAU**
**Tél. : 02 37 82 74 85**

## « Le Barouf »
## Compagnie théatrale

2016 a été une année de reprises d'anciens spectacles :

«La Petite aux tournesols» de Noëlle Châtelet, à Bérou-la-Mulotière (28),

«Lettre d'une inconnue» de Stefan Zweig, à Maintenon (28),

et bien sûr, la dernière création :

«No et moi», de Delphine de Vigan.

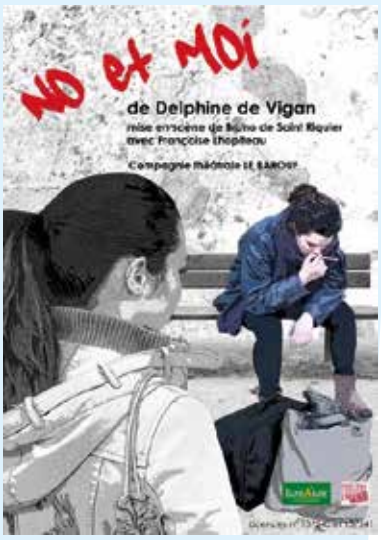


**www.le-barouf.com**
**Animatrice de la Compagnie,**
**Françoise LHOPITEAU**
**Tél : 02 37 82 74 85**

# Associ'

## CALENDRIER 2017 des MANIFESTATIONS des ASSOCIATIONS et de la COMMUNE

| QUAND | QUI | OÙ | QUOI |
|---|---|---|---|
| samedi 07 janvier 2017 | NDL | Salle Polyvalente | Assemblée Générale et galette des rois |
| vendredi 27 janvier 2017 | Mairie | Salle Polyvalente | Vœux du Maire |
| dimanche 29 janvier 2017 | APE | Salle des Fêtes | Loto des Enfants |
| dimanche 12 février 2017 | Sté de Chasse | Restaurant «Chez Maria» | Repas des Chasseurs (midi) |
| dimanche 05 mars 2017 | Sté de Chasse | La Place | Comptage des petits gibiers de printemps |
| vendredi 10 mars 2017 | NVP | Salle du Conseil | AG à 20h30 suivie d'une projection de films sur la Beauce |
| dimanche 12 mars 2017 | NDL | Salle des Fêtes | Loto |
| mardi 14 mars 2017 | NVP | Chartres - Inst. Notre-Dame | Réunion pour l'église St Léger suivie d'une lecture musicale |
| dimanche 19 mars 2017 | APE | Salle Polyvalente | Carnaval à 14h00 suivi d'une Boom jusqu'à 17h30 |
| dimanche 30 avril 2017 | CMJ | Néron | Grand Nettoyage de Printemps |
| lundi 08 mai 2017 | Mairie | Feucherolles | Commémoration de la Victoire de 1945 |
| jeudi 18 mai 2017 | | | Fête des Voisins |
| samedi 20 mai 2017 | NVP | Salle des Fêtes | Concert de «La Bande à Fernande» |
| dimanche 21 mai 2017 | NDL | Néron | Vide-armoires |
| samedi 17 juin 2017 | Cabaret / Comité des Fêtes | | Fête de la musique |
| dimanche 18 juin 2017 | NVP | Place de la Mairie | Journée du Patrimoine de Pays - Promenade Découverte |
| samedi 24 juin 2017 | APE | Cours de l'école | Kermesse |
| vendredi 14 juillet 2017 | Comité des Fêtes | Place de la Mairie | Festivités du 14 juillet et caisses à Savon |
| samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017 | Sté de Chasse | La Pierre Blanche | Ball-Trap |
| samedi 30 septembre 2017 | NVP | Eglise | Concert du Chœur d'Hommes de Françoise LEGRAND |
| dimanche 01 octobre 2017 | NVP | Néron | Portes Ouvertes Église |
| dimanche 01 octobre 2017 | NDL et Comité des Fêtes | Néron | Vide Grenier |
| samedi 11 novembre 2017 | Mairie | Néron | Commémoration de l'Armistice de 1918 |
| samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017 | APE | Salle des Fêtes | Bourse aux jouets |
| dimanche 03 décembre 2017 | NDL | Salle Polyvalente | Marché de Noël |
| vendredi 15 décembre 2017 | APE | Salle des Fêtes | Spectacle de Noël des Enfants |
| Chaque Mercredi Soir | Cabaret Orchestra | Salle de la Mairie | Répétition musicale |
| Chaque Mercredi | NDL | Néron | Marche (rdv 14h30 / parking de la S. des F.) |
| Chaque Jeudi soir | Cabaret de Néron | Salle du Conseil | Chorale |
| 1 dimanche par mois pendant l'été | NVP | Eglise | Veilles d'églises (dates à venir) |
| Un Samedi tous les 15 jours | NDL | Salle Polyvalente | Atelier Créatif |

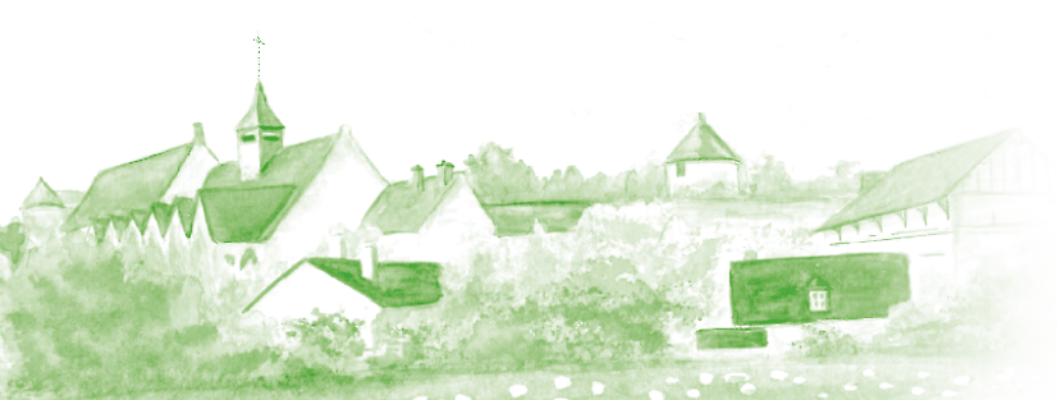

# Accueil de loisirs

## ACCUEIL DE LOISIRS « LES PETITS MALINS » - Chemin des Sources

L'Accueil de Loisirs est une entité éducative qui fonctionne toute l'année sur les temps périscolaires et extra-scolaires (mercredis et vacances), et accueille des enfants dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 12 ans.

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes de 7h00 à 8h20 et de 15h30 à 19h00, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et tous les mercredis de 11h30 à 19h00.

Pendant les vacances, l'ouverture se fait en fonction des inscriptions, tous les jours de 7h00 à 19h00, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

**L'équipe de l'accueil de loisirs se compose de :**
Laurence Guffroy, **Directrice**, Sylvie Clémot, Charlène Guiblais, Laurence Thibaut, Isabelle Pirot.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**
• La Direction de l'Accueil de Loisirs : 02 37 82 50 32 ou adresse Mail : comcom-neron@orange.fr

## Les Activités 2016 - 2017 :

### Les vacances d'été :

Avec 25 enfants présents sur les thèmes : « La vie autour des poneys » au Shetland de Néron, « Un tour du monde sportif » avec un animateur « M. animation », « Les arts de la rue » avec un stage de danse ragga, une nuitée sous les yourtes à Bouglainval, à la «Ferme autour du grain.»
**Les vacances de la Toussaint :** Avec 13 enfants présents sur le thème : « Le monde du jeu de société et sportif ».

### Les projets de l'année :

Dès la rentrée de septembre nous avons mis en place la création de tableaux représentant un blason inventé par les enfants sur le patrimoine naturel et historique de Néron. Ils ont été exposés le samedi 1er octobre lors de la fête de la Saint Léger à la bibliothèque.
• « Les comédies musicales » avec une représentation en fin d'année devant les parents.
• « Music academy des petits malins »
Diverses animations qui seront développées tout au long de l'année, pendant le périscolaire et les mercredis.
Sur des musiques et chansons actuelles et d'autrefois, en mettant en scène du sport, du théâtre, de l'expression corporelle, des instruments de musique…

**! L'accueil de loisirs ne peut exister qu'au travers de vos inscriptions.**

# Services

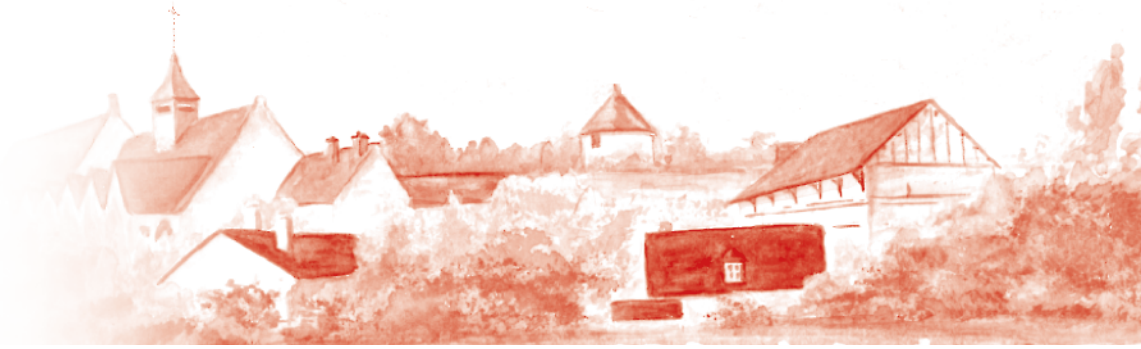

Pour tout renseignement, contactez :

**ASSOCIATION LOCALE ADMR**

**6 bis rue du Pont aux Juifs à NOGENT-LE-ROI**

**Tél. : 02 37 51 96 83**

## Point Rencontre Information Jeunesse PRIJ

Le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) de la Communauté de Communes des 4 Vallées « CC4V » s'adresse à tous les pré ados/ ados, du collège au lycée et leur propose des services, sorties, animations dans un cadre bien défini.

Le PRIJ permet à ces jeunes de se rencontrer, de vivre des moments d'échanges et d'expériences communes, par le biais d'activités diverses et de sorties, le tout à des tarifs très abordables.

Si vous souhaitez en savoir plus, connaître d'autres jeunes en dehors de votre commune, n'hésitez pas ! Rejoignez le PRIJ de la CC4V !

**Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 06 24 61 16 22, vous connecter sur prij.cc4v@voila.fr ou participer aux réunions d'informations**

## LA MAISON DES SERVICES PUBLICS DE NOGENT-LE-ROI

La Maison des Services Publics de Nogent-le-Roi regroupe différentes permanences :

**L'action sociale du Conseil Général :** familles, personnes âgées, enfance...

**L'accueil des 16-25 ans par les animateurs de la Mission Locale,** pour orienter les jeunes et leur permettre de reprendre pied dans notre Société

**Le conciliateur de justice,** qui écoute, apaise, arbitre différents conflits et aide les habitants du canton à mieux vivre les uns avec les autres.

**Le point d'accès internet,** qui permet aux habitants du canton de rester connectés, même s'ils ne disposent pas d'équipement à leur domicile

**L'espace Cyber Emploi du Conseil Général,** qui est destiné à faciliter les démarches des demandeurs d'emploi, mais aussi à apporter davantage de lisibilité aux offres d'emploi des entreprises du secteur.

Un lieu ouvert à tous les habitants du canton, qui rapproche le service public des usagers.

**Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**
**Adresse : 17, rue des Grenets Tél : 02 37 43 56 41**
**cyberemploi.nogentleroi@orange.fr**

## TRANSBEAUCE À LA DEMANDE (T A D )

**Vous n'avez pas le permis de conduire, vous êtes à mobilité réduite ou vous aimez vous faire conduire, ce service est fait pour vous !**

Avec le « Transbeauce à la demande », vous pouvez vous déplacer du lundi au samedi entre 9h00 et 17h00 à destination de votre chef-lieu d'arrondissement ou de votre chef-lieu de communauté de communes.

Ce service, ouvert à tous, fonctionne sur réservation préalable au 08 12 04 28 28

Vous pouvez effectuer vos réservations :
- du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
- le samedi de 8h30 à 12h30

Pour un déplacement le lendemain, votre réservation doit être effectuée au plus tard la veille avant 17h00.

Pour un déplacement le lundi, votre réservation doit être effectuée au plus tard le samedi avant 10h30.

Ce service est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes ou non-voyantes.

# Pratique

## A VOTRE SERVICE À NÉRON...

| | | |
|---|---|---|
| Architecte d'intérieur, Emilie Chaillot | www.epures.fr | ☎ 02 37 50 05 49 |
| Architecte Jean-Marc Vidal | 14, rue Rousse | ☎ 02 37 82 70 37 |
| Dessinateur Industrie Mécanique, Laurent Mercier | 20, rue du Capitaine Allard, *Feucherolles* | ☎ 09 62 02 00 41 |
| Ebénisterie Restauration Michel Sauger | 1, rue de Pierres | ☎ 02 37 82 79 42 |
| Entretien Espaces verts, Romain Cogneau | 19, rue de Bouglainval | ☎ 06 03 16 02 63 |
| La ferme au colombier, location salles, Françoise Lhopiteau | 2, rue d'Ormoy | ☎ 02 37 82 74 85 |
| La ferme au colombier, boutique BIO, Françoise Lhopiteau | 2, rue d'Ormoy | ☎ 02 37 82 74 85 |
| Maçonnerie, David Renov | 7, rue d'Ormoy | ☎ 06 18 35 08 48 |
| Maçonnerie Stéphane Trouinard | 1, rue Rousse | ☎ 02 37 82 76 12 |
| MELSP Création, couture et design graphique, Mélanie Poulingue | 2 rue des Saules | ☎ 06 58 15 56 01 |
| Néron Paysage, Matthieu Challe | 1, rue de Villiers | ☎ 06 61 88 42 50 |
| Plomberie-Chauffage -Couverture, Eric Pinault | impasse Beauregard | ☎ 02 37 82 79 22 |
| Plomberie-Chauffage-Sanitaires, Lionel Lesieur | Rue des Marais | ☎ 06 61 54 07 27 |
| Poney-club "Le Shetland" | rue de Feucherolles | ☎ 02 37 51 94 40 |
| Café & restaurant «Chez Maria» | 5, rue du Pont de Fer | ☎ 02 37 82 53 57 |
| Seb.Assistance Mécanique | 8, rue de Feucherolles | ☎ 02 37 82 52 11 |
| Taxis Nadine Delaunay | 35, rue de Feucherolles | ☎ 02 37 82 56 00 |
| TRAMH Travaux Rénovation Aménagement Habitat | 2, rue du Capitaine Allard, *Feucherolles* | ☎ 06 63 51 34 43 |
| Une boulangère passe chaque jeudi matin entre 9 à 12 heures, elle klaxonne pour se manifester. | | Avis aux amateurs |
| Un boulanger stationné, place du village, chaque mercredi de 10h30 à 12h00, samedi de 10h30 à 12h30 | | Avis aux amateurs |
| Un pizzaïolo stationné, place du village, chaque mardi de 17h30 à 21h00 | | ☎ 07 62 48 19 57 |

*sauf erreur ou omission, dont nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance*

## ASSISTANTES MATERNELLES À NÉRON

Sont agréées pour recevoir des enfants à titre non permanent :

- Mme Véronique CHARTRAIN
  49, rue de Villiers
  Tél : **02 37 82 77 26**
- Mme Marie-Annick GOHIER
  33, rue de Villiers
  Tél : **02 37 82 51 90**
- Mme Jessica MURAT
  4, rue du Pont de Fer
  Tél : **09 81 13 99 69**
- Mme Sylvie MERCIER
  20, rue du Capitaine Allard
  Feucherolles
  Tél : **02 37 82 75 52**
- Mme Corinne TROUVE
  45, rue de Villiers
  Tél : **02 37 82 73 36**

## DÉCHETS

- Jour de collecte "ordures ménagères" :
  le mercredi matin
- Jour de collecte sélective :
  un mercredi matin tous les 15 jours semaine paire

**Ne pas oublier de sortir les poubelles la veille du ramassage.**

**ATTENTION :**
**- Jours Fériés, consulter votre calendrier -**
**- Le couvercle de la poubelle doit impérativement être fermé pour la collecte -**

- Déchetterie de Pierres - Tél : 02 37 27 53 57
- Déchetterie de Nogent-le-Roi - Tél : 02 37 51 96 53

# Pratique

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes peut être louée aux Néronnais, aux extérieurs et aux associations Néronnaises, sur réservation en Mairie et sur présentation de l'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » et d'une pièce d'identité.

Les associations doivent faire connaître les dates de leurs manifestations nécessitant la réservation de la salle avant le 31 octobre, et ce pour l'année suivante.

A compter du 1er novembre, les Néronnais seront prioritaires et pourront, à leur tour, réserver la salle.

A partir du 1er janvier, la location sera également ouverte aux extérieurs pour les week-end restant disponibles.

**Tarif 2017, pour les week-end (48 h), à partir du vendredi 20h :**

| | |
|---|---|
| Néronnais : | 200 € |
| Extérieurs : | 500 € |
| Journée supplémentaire : | 100 € |
| *Option ménage :* | *80 €* |
| *(Néronnais et extérieurs)* | |

Une caution de 800 € est demandée pour la location et de 80 € pour le ménage.

Indépendamment de la location de la salle des fêtes, les tréteaux, plateaux et bancs peuvent être empruntés, pour une somme forfaitaire de 40 €.
Cette possibilité est réservée **uniquement aux habitants de la commune** et pour un délai maximum de 48 heures.
⚠ Le tri sélectif des déchets est désormais obligatoire.
Le règlement peut être consulté en mairie ou sur le site internet : www.mairie-neron.fr

## RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Cette démarche obligatoire permet d'effectuer la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, etc...).
Pour tout renseignement, veuillez consulter la mairie ou le Centre du Service National de Tours

***Tél : 02 47 77 21 71 - mail :csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr***

**Directrice de publication :**
**Geneviève Le Nevé** Maire de Néron - Tél. : **02 37 82 51 82**
**Réalisation :** Commission Communication Françoise Lecomte
**Création et mise en page :** Viet Benoit - **mail@culturegraphique.eu**
**Impression :** L'imprimerie - Nogent-le-Roi - Tél. : **02 37 51 10 47**

Pour connaître la pharmacie de garde, **appeler le 32 37**
24h/24h – 7 jours/7jours
valable sur toute la France

**NUMÉROS D'URGENCES**

SAMU **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
ou **112** (portable)

HOPITAL DE DREUX
Tél : **02 37 51 52 53**

HOPITAUX DE CHARTRES
Tél : **02 37 30 30 30**

CENTRE ANTI-POISON
Tel : **02 41 48 21 21**

VIOLENCES FAMILIALES
Tél : **39 19**

ENFANCE MALTRAITÉE
**119** ou N°vert **0 800 05 41 41**

VIE LIBRE (sortir de l'alcool)
Tél : **02 37 45 59 66**